

# Gazette institutionnelle de l'April

#3

---

Bonjour,

*Si, comme souvent, l'été est une période plutôt calme, l'actualité institutionnelle du Libre ne s'arrête jamais vraiment. La publication d'un rapport sur la commande publique ou encore des questions écrites de parlementaires, par exemple, nous ont bien occupés.*

*Nous en avons également profité pour nous pencher sur l'importante question du financement de l'April. Si la campagne du Lama déchaîné de l'an passé a été un succès, elle ne pallie malheureusement pas une tendance de fond. Nous réfléchissons donc à formuler une nouvelle demande d'habilitation à émettre des reçus fiscaux - ce que nous n'avons pas fait depuis 2013 -, et nous envisageons une nouvelle campagne d'appel à soutien.*

*Quoi qu'il en soit, les activités ne manqueront pour l'April en ce dernier trimestre 2025 : avec le projet de loi de finances - occasion de rétablir une réglementation des logiciels de caisse favorable au logiciel libre -, la suite des travaux sur le projet de loi de transposition de la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, l'opportunité offerte par la migration forcée vers Windows 11 pour appeler à une bifurcation vers GNU/Linux avec une campagne « Adieu Windows », etc., sans oublier des événements comme l'Open Source Expérience et le Capitole du Libre.*

*Nous espérons que cette rentrée 2025 vous trouve en forme. En ce qui nous concerne, nous restons encore et toujours déterminés à faire avancer la cause du Libre.*

*Comme chaque trimestre depuis le début de cette année, nous vous proposons un court récapitulatif de notre actualité « institutionnelle » de ces trois derniers mois.*

## Au programme de ce troisième numéro :

---

Microsoft, un horizon encore indépassable pour les ministères sociaux ?

---

Souveraineté numérique : pas de pilote à la commande publique !

---

Transposition de la directive NIS2

---

Des collectivités qui œuvrent pour le logiciel libre

---

Des questions écrites à suivre

---

Campagne : « Adieu Windows, bonjour le Libre ! »

---

Fête des Possibles 2025

---

La revue de presse

---

Faire connaître l'April

---

## Microsoft, un horizon encore indépassable pour les ministères sociaux ?

---

En 2023, nous apprenions la dérogation du ministère du Travail pour l'utilisation d'Office 365 de Microsoft. L'April a obtenu la communication de nouveaux documents qui semblent confirmer l'absence de stratégie politique globale et une situation dans laquelle Microsoft apparaît encore comme un horizon indépassable pour les ministères sociaux.

Lire [notre communiqué du 24 juin 2025](#)

## Souveraineté numérique : pas de pilote à la commande publique !

---

Comme un écho à ce constat, dans un rapport publié en juillet 2025, une commission d'enquête sénatoriale a alerté sur le défaut de pilotage politique de la commande publique et a appelé à « mieux exploiter [son] potentiel » au service de la souveraineté numérique européenne. Un document assez accablant, qui conforte l'April dans sa conviction de l'urgente nécessité d'une politique publique globale et ambitieuse de priorité au logiciel libre.

### Rapport sénatorial « sur les coûts et les modalités effectifs de la commande publique et la mesure de leur effet d'entraînement sur l'économie française »

« Le recours à des solutions étrangères opérées par des acteurs immunisés à l'égard du droit américain telles que le "cloud de confiance" Bleu, porté par Orange et Capgemini et en cours de qualification SecNumCloud, est souvent présenté comme une voie de compromis pour les acheteurs publics.

**Il ne saurait toutefois constituer une solution viable**, dans la mesure où il contribuerait à entretenir l'adhérence française aux solutions étrangères tout en nous exposant au risque d'interruption de l'accès à ces technologies par leurs fournisseurs américains. »

Lire [notre communiqué du 1er septembre 2025](#)

## Transposition de la directive NIS2

---

Le [projet de loi « relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité »](#) doit transposer la directive NIS2 sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information. Comme tout texte de transposition, son cadre est contraint.

Lors des travaux en commission, [un amendement a été adopté](#) pour inscrire le logiciel libre et les standards ouverts dans les orientations stratégiques du gouvernement. S'il reste très modeste dans sa portée, il a le mérite de porter le logiciel libre dans le débat. [Un autre amendement adopté](#) ajoute à la liste des « entités essentielles », qui devront respecter les règles édictées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), les « éditeurs de logiciels ». Il s'agira sans doute, pour la suite des travaux, de prendre contact avec le rapporteur du projet de loi, Éric Bothorel, pour assurer une meilleure prise en compte de la pluralité des contextes de développement des logiciels libres.

## Des collectivités qui œuvrent pour le logiciel libre

---

En juin, [la ville de Lyon a annoncé](#) des mesures pour « renforcer sa souveraineté numérique » avec des logiciels libres. De son côté, [la ville de Grenoble a publié](#) sur son site un « kit d'accès logiciels libres » pour permettre à chacune et chacun « d'échapper à l'emprise technique des GAFAM en utilisant des logiciels et services libres ». Nous saluons ces belles initiatives et espérons que d'autres collectivités s'en inspireront !

- ) Les élus au numérique de Lyon et Grenoble seront les invités de [Libre à vous !](#) le mardi 14 octobre.

Nous en profitons également pour remercier chaleureusement pour leur confiance les villes d'Abbeville (80) et de Marseille (13) qui ont récemment adhéré à l'April.

## Des questions écrites à suivre

---

Le 15 juillet 2025, la députée Cyrielle Chatelain a déposé [une question écrite](#) au sujet des impacts de la migration forcée des PC du secteur public vers Windows 11 tant sur des considérations économiques et environnementales liées au remplacement du matériel informatique, que dans une perspective de « souveraineté numérique » (le titre de la question écrite parle de serveurs mais la question porte sur les ordinateurs des agentes et des agents).

De son côté, le 22 juillet, le député Philippe Latombe [interroge le gouvernement](#) sur « la défaillance dans la mise en application » de l'ouverture des codes sources créés dans le cadre de missions de service public.

## « Adieu Windows, bonjour le Libre ! »

---

L'April lance une opération à destination du grand public « Adieu Windows, bonjour le Libre ! ». En s'appuyant sur l'agenda du libre et sur un site dédié, elle entend recenser et cartographier les nombreux événements d'aide à l'installation de systèmes libres. Une nouvelle occasion de mettre en valeur le travail inestimable des associations locales du logiciel libre.

[Découvrir le site de la campagne Adieu Windows](#)

## Fête des Possibles 2025

---

Chaque année à la rentrée, autour du 1er octobre, la Fête des Possibles, portée par le Collectif pour une Transition Citoyenne, met en lumière les actions citoyennes qui réinventent en mieux le monde. [Le logiciel libre fait partie de cette dynamique !](#) C'est pourquoi l'April, partenaire de la Fête des Possibles, invite les organisations locales de promotion du logiciel libre à proposer des événements dans le cadre de cette initiative, qui cette année aura lieu du 12 septembre au 12 octobre. Les collectivités, médiathèques ou encore les entreprises peuvent y participer.

[Lire l'appel de l'April du 7 juillet 2025](#)

## La revue de presse

---

La revue de presse fait partie du travail de veille mené par l'April dans le cadre de son action de défense et de promotion du logiciel libre. Les positions exposées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne rejoignent pas forcément celles de l'April.

Nous vous proposons ci-après une courte sélection d'articles :

- › [Caroline Rattier-Robert, DSI de Marseille : « rapprocher l'expérience utilisateur du libre de celle des suites commerciales »](#), Reynald Fléchaux, CIO-online, le 10 juillet 2025
- › [Linux passe un cap symbolique](#), Mickaël Bazogue, 01Net, le 22 juillet 2025
- › [Biens publics numériques : le CNLL dénonce une exclusion déguisée des éditeurs open source français](#), Camille Suard, Solutions Numériques & Cybersécurité, le 1er août 2025
- › [Dassault Aviation adhère à l'open source avec le TOSIT](#), Christophe Auffray, ZDNET.fr, le 5 août 2025
- › [L'Open Source pour rééquilibrer les relations transatlantiques dans le numérique ?](#), Reynald Fléchaux, CIO-online, le 11 septembre 2025
- › [TOSIT : restaurer la maîtrise du SI grâce aux logiciels libres](#), Bertrand Lemaire, Républik-IT, le 19 septembre 2025

## Faire connaître l'April

---

L'April mène un important travail de promotion et de défense du logiciel libre, grâce à l'action de ses bénévoles et de son équipe salariée. Elle a fait le choix d'un financement basé sur la cotisation de ses membres et sur les dons afin de garantir son indépendance.

Faites connaître l'April auprès de vos équipes, auprès d'autres entreprises, associations, collectivités ou partenaires. Et encouragez-les à nous soutenir.

Nous ne vous proposons pas de message type, car il est plus efficace de relayer avec vos propres mots expliquant l'importance de notre association.

## Pour suivre nos actions au quotidien :

---

- › [inscription à liste-infos@](#) (via l'espace membre). Cette liste est dédiée à la diffusion d'informations en rapport avec le logiciel libre ou les activités de l'April, trafic limité à quelques courriels par semaine
- › [le flux RSS de notre site web](#)
- › [Notre compte Mastodon](#). Vous pouvez vous créer un compte Mastodon [sur notre instance Chapril](#)

## Contact

---

- › L'ensemble de l'équipe : [bonjour@april.org](mailto:bonjour@april.org)
- › Étienne Gonnu, chargé de mission affaires publiques pour l'April : [egonnu@april.org](mailto:egonnu@april.org)

*Document sous Licence Art Libre version 1.3 ou ultérieure, CC BY-SA version 2.0 ou ultérieure et GNU FDL version 1.3 ou ultérieure.*